



Conseil économique et social

Distr. générale
26 septembre 2022
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants

Reprise de la soixante-cinquième session

Vienne, 8 et 9 décembre 2022

Point 4 a) de l'ordre du jour

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Reprise de la trente et unième session

Vienne, 8 et 9 décembre 2022

Point 4 a) de l'ordre du jour

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Note du Secrétariat

Additif

La présente note a été établie en application de la décision 2022/316 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil a décidé de renouveler pour une durée indéfinie le mandat du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que des résolutions 52/13, 54/10, 54/17, 56/11, 58/1, 60/3, 62/9, 63/6 et 64/7 de la Commission des stupéfiants et des résolutions 18/3, 20/1, 20/9, 22/2, 24/1, 26/1, 28/4, 29/1 et 30/3 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. On y trouvera un compte rendu des travaux que le groupe a menés du 4 février au 20 septembre 2022. Des informations sur les travaux menés pendant la période précédente sont présentées dans le document publié sous la cote [E/CN.7/2022/3-E/CN.15/2022/3](#).



I. Délibérations

1. Entre les 4 février et 20 septembre 2022, le groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a tenu trois réunions ordinaires et une réunion supplémentaire destinée à instaurer un dialogue avec la Directrice exécutive de l'ONUDC. Il a examiné les questions inscrites à l'ordre du jour approuvé par le Conseil économique et social dans sa décision 2022/316, par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 64/7 et par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 30/3, ainsi que conformément aux dispositions des résolutions 54/10, 54/17, 56/11, 58/1, 60/3, 62/9 et 63/6 de la Commission des stupéfiants et des résolutions 20/1, 20/9, 22/2, 24/1, 26/1, 28/4 et 29/1 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.
2. À sa réunion du 4 février, le groupe de travail a tenu un dialogue interactif avec la Directrice exécutive de l'ONUDC, qui a porté sur un large éventail de questions concernant la gouvernance et la situation financière de l'Office, regroupées selon trois domaines thématiques : le mandat et la stratégie de l'ONUDC ; ses valeurs et ses objectifs ; et l'interaction de l'Office avec les États Membres.
3. À sa première réunion ordinaire, tenue les 7 et 8 février, le groupe de travail a adopté son programme de travail provisoire pour 2022. Il a reçu des informations actualisées sur : a) la mise en œuvre de la Stratégie de l'ONUDC pour la période 2021-2025, y compris en ce qui concerne les étapes franchies et les résultats obtenus ainsi que les éventuelles incidences financières ; b) les incidences de la crise due à la maladie à coronavirus (COVID-19) sur la situation financière et la gouvernance de l'Office ; et c) l'état d'exécution du budget de l'ONUDC en 2021. Une représentante du Secrétariat a fait le point sur les questions suivantes : a) la situation des ressources humaines au regard des principes de parité des genres et de représentation géographique équitable ; b) les travaux menés par l'Office pour promouvoir la lutte contre le racisme sur le lieu de travail, prévenir les comportements prohibés et y répondre, et améliorer le développement des aptitudes ; et c) les principales caractéristiques du nouveau modèle de gestion de la performance, adopté lors du cycle 2021-2022. Le groupe de travail a également été informé des évaluations des programmes et projets que l'Office a menés à bien en 2021.
4. Des informations complètes et actualisées ont été communiquées aux personnes participant à la réunion sur les travaux menés par l'Office dans le cadre de son pilier consacré à la prévention de la criminalité et à la justice pénale, et plus particulièrement sur les principaux progrès accomplis pour parvenir aux cinq résultats recherchés, notamment dans les domaines suivants : a) accès à la justice ; b) prévention de la criminalité ; c) genre et violence à l'égard des femmes ; d) violence à l'égard des enfants ; et e) réforme pénale et pénitentiaire. Des informations ont également été communiquées au sujet des travaux de recherche menés par l'ONUDC dans ce domaine thématique, de la suite donnée au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et des conclusions de l'évaluation indépendante du projet conjoint de l'ONUDC et d'ONU-Femmes visant à améliorer l'accès des femmes à l'assistance juridique en Afrique de l'Ouest.
5. À la première réunion ordinaire du groupe de travail, les réalisations et les meilleures pratiques de l'ONUDC, avec des exemples concrets, ont été examinées au titre du domaine thématique 4 de la Stratégie de l'ONUDC pour la période 2021-2025, intitulé « Prévenir et combattre le terrorisme ». On a présenté les résultats de l'évaluation approfondie dont avait fait l'objet l'actuel Programme mondial de renforcement du régime juridique contre le terrorisme, ainsi que la vision, les objectifs, les résultats escomptés et les principales caractéristiques du nouveau programme dans ce domaine thématique. Les États Membres ont aussi été informés

des partenariats existants entre l'ONUSUDC et les acteurs concernés dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

6. À la deuxième réunion ordinaire, tenue les 4 et 5 juillet 2022, un représentant du secrétariat de l'ONUSUDC a présenté le rapport annuel axé sur les résultats de 2021, premier rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Stratégie de l'ONUSUDC pour la période 2021-2025. Les États Membres ont également reçu des informations sur : a) la contribution de l'ONUSUDC à la réforme du mode de gestion de l'Organisation des Nations Unies et à la réforme du système des Nations Unies pour le développement, notamment en ce qui concerne le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun » et ses incidences pour l'Office ; b) l'exécution du budget consolidé de l'ONUSUDC pour l'exercice biennal 2022-2023 ; c) la situation en matière de gestion des ressources humaines ; d) la politique révisée d'évaluation de l'ONUSUDC et les résultats de l'évaluation stratégique des travaux de l'Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV) et de l'ONUSUDC visant à promouvoir l'égalité des genres et l'avancement des femmes ; e) les changements dans la structure organisationnelle de l'ONUSUDC ; et f) la deuxième phase de la Stratégie de l'ONUUV et de l'ONUSUDC pour l'égalité des genres et l'avancement des femmes (2022-2026).

7. Le groupe de travail a été informé des travaux menés par l'Office au titre du domaine thématique 3 de la Stratégie de l'ONUSUDC pour la période 2021-2025, intitulé « Prévenir et combattre la corruption et la criminalité économique », notamment en ce qui concerne la recherche, les activités normatives, l'assistance technique et les activités de coordination. On a présenté les priorités de l'ONUSUDC dans ce domaine thématique et les bonnes pratiques correspondantes, y compris sur le terrain. Des informations ont été communiquées sur les résultats de l'évaluation approfondie à mi-parcours dont avait fait l'objet le Programme mondial visant à prévenir et combattre la corruption en assurant l'application effective de la Convention des Nations Unies contre la corruption à l'appui de l'objectif de développement durable n° 16, ainsi que sur la situation financière.

8. Le groupe de travail a également examiné les travaux entrepris par l'ONUSUDC au titre du domaine thématique 2 de la Stratégie de l'ONUSUDC pour la période 2021-2025, intitulé « Prévenir et combattre la criminalité organisée », notamment en ce qui concerne ses mandats et priorités, ses activités normatives et les bonnes pratiques suivies dans le cadre des projets et programmes pertinents mis en œuvre au siège et sur le terrain. Des informations ont été échangées au sujet des difficultés rencontrées par l'ONUSUDC pour mener des activités relatives au Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, et dans les domaines de la traite des êtres humains, du trafic illicite de personnes migrantes, du trafic d'armes à feu, ainsi que du blanchiment d'argent et de la cybercriminalité.

9. À la troisième réunion ordinaire, tenue les 19 et 20 septembre, le groupe de travail a reçu des informations actualisées sur : a) la mise en œuvre de la Stratégie de l'ONUSUDC pour la période 2021-2025 ; b) l'application de la résolution 30/2 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale et de la résolution 64/6 de la Commission des stupéfiants ; c) les mesures prises par l'ONUSUDC pour améliorer l'organisation des réunions intergouvernementales, notamment en ce qui concerne le respect du multilinguisme dans les travaux intergouvernementaux ; d) l'état d'avancement et les incidences du recouvrement intégral des coûts et de l'utilisation et de l'affectation souples des fonds d'appui aux programmes ; e) l'exécution du projet de budget consolidé pour 2022-2023 ; et f) la situation en matière de gestion des ressources humaines. Les résultats de l'évaluation indépendante du projet mené par l'Office au Nigéria en vue de lutter contre la drogue et la criminalité organisée liée à la drogue ont également été présentés.

10. Les États Membres ont reçu des informations actualisées concernant les travaux entrepris par l'Office au titre du domaine thématique 1 de la Stratégie de l'ONUSUDC pour la période 2021-2025, intitulé « Aborder et combattre le problème mondial de la drogue », notamment on leur a présenté : a) un bref aperçu des questions clés et des

connaissances manquantes dans ce domaine thématique ; b) les principaux travaux de l'ONUDDC ; c) les conclusions de l'évaluation indépendante approfondie des travaux de l'ONUDDC sur le traitement des troubles liés à l'usage de drogues ; et d) un aperçu de la situation financière.

11. À la même réunion, le groupe de travail a reçu des informations actualisées et complètes sur les travaux menés par l'Office en Amérique latine et dans les Caraïbes et les activités qu'il entreprend en Afrique et au Moyen-Orient. Ces informations portaient sur le contexte régional pertinent, les priorités et les bonnes pratiques concernant la région, ainsi que la situation financière. Enfin, les personnes participant à la réunion ont été informées de la situation de l'ONUDDC en Afghanistan.

II. Questions d'organisation et d'administration

12. Sous la direction de la Présidente et d'autres membres du Bureau, le groupe de travail a tenu, au cours de la période considérée, quatre réunions, à savoir : le dialogue avec la Directrice exécutive de l'ONUDDC, le 4 février ; sa première réunion ordinaire, les 7 et 8 février ; sa deuxième réunion ordinaire, les 4 et 5 juillet ; et sa troisième réunion ordinaire, les 19 et 20 septembre 2022.

13. Le Secrétariat a continué de fournir au groupe de travail des documents et des informations, notamment par l'intermédiaire d'une page Web accessible au public (www.unodc.org/unodc/fr/commissions/FINGOV/FINGOV-index.html) et d'une page Web sécurisée destinée aux États Membres (www.unodc.org/missions/en/wggf/index.html) qu'il a créées et met à jour à son intention.